

A L'APPEL DE LA CGT, GRACE A LA MOBILISATION MASSIVE DES AGENTS, LE MAIRE ANNULE L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE TRAVAIL !

A l'appel de la CGT, nous étions 120 agents en grève et une centaine rassemblés devant la mairie ce mardi 24 juin pour demander le retrait des projets soumis au CTP (comité technique paritaire) :

- l'augmentation de la durée de travail de 50 heures environ sur l'année pour les ATSEM, les agents d'entretien/restauration et les animateurs.
- la suppression des 3 mois de congés de pré-retraite.

Une délégation d'agents conduite par la CGT a été reçue par les représentants du CTP. Plusieurs agents y ont pris la parole pour expliquer au Maire leur révolte devant les projets envisagés. Après un premier refus exprimé devant la délégation, il décide finalement de revenir sur une partie des projets au cours du CTP.

➤ **Le Maire annule l'allongement de la durée du travail.**

Il rétablit une semaine de congés (35 heures) par rapport aux projets initiaux concernant les horaires des ATSEM, des agents d'entretien/restauration et des animateurs. **La durée annuelle du travail est ainsi ramenée de 1607 heures à 1572 heures. Avec les jours fériés comptabilisés dans les semaines de travail, comme cela nous a été affirmé lors du CTP, la durée annuelle du travail devrait rester sensiblement identique à celle en vigueur actuellement.**

Les nouveaux horaires de travail définis seraient les suivants :

- Pour les ATSEM, 36 semaines à 41h45 pendant la période scolaire, 13 heures pour la préparation des TAP et 8 jours de gros ménage (au lieu de 13 jours dans le projet initial)
- Pour les agents d'entretien/restauration, 45 semaines de 35h (au lieu de 46 semaines dans le projet initial)
- Pour les animateurs à temps complet, 36 semaines à 31h30 pendant la période scolaire et 438 heures pendant les congés scolaires (au lieu de 473 heures dans le projet initial), soit un peu moins de 9 semaines à 50h.

De plus, le Maire s'engage à ne pas allonger la durée de travail des autres catégories du personnel et il confirme le maintien des 31 jours de congés.

➤ **Il maintient en revanche la suppression des congés de pré-retraite.**

Il a y compris refusé le compromis de ne conserver qu'une partie de ces congés. Avec 7 départs en retraite en 2013, ça ne représente pourtant pas un coût exorbitant pour la ville. Nous avons évidemment voté contre cette suppression. Malheureusement, les votes des deux représentants de la CFDT (un vote pour et une abstention) ont de nouveau permis au Maire d'obtenir un avis favorable du CTP.

➤ **Il confirme également l'externalisation/privatisation d'une partie de l'entretien dans les écoles maternelles et les ALSH.**

Là aussi, il a refusé toute discussion. Les 55 agents d'entretien à mi-temps (chiffre de 2013) pourraient pourtant répondre aux besoins, en leur permettant enfin de passer sur des postes à temps complet. Par cette décision, **le Maire met le doigt dans la privatisation de missions assurées jusqu'à présent par des agents de la fonction publique. Nous demandons de nouveau au Maire et aux élus municipaux de le retirer et de maintenir en régie l'intégralité de l'entretien des locaux.**

- **Il informe enfin qu'une solution est en cours d'étude pour la réouverture du restaurant communal, a priori sous la forme d'une association d'insertion. Si aucune solution n'est trouvée en septembre, un passage par le SIVOM sera examiné.**
- **Nous lui avons demandé le paiement des heures de grève. Refus de sa part.**

Il a néanmoins accepté que les agents qui le souhaitent puissent poser un jour ou une demi-journée de congé ou de RTT pour ne pas avoir de retenue sur salaire. Nous demandons de plus que l'heure de rassemblement de 13h30 à 14h30 soit prise en compte comme une heure d'information syndicale, et donc non déduite du salaire.

ET MAINTENANT ?

La mobilisation de l'ensemble du personnel a permis de faire reculer le Maire sur une grave atteinte à nos acquis locaux. Même si ce recul n'est que partiel, c'est un succès important qui doit servir pour l'avenir.

Les motifs de mobilisation ne vont pas manquer : la réforme des rythmes scolaires à la prochaine rentrée, la réforme territoriale et la Métropole du Grand Paris, les 11 milliards d'euros de coupes budgétaires pour les collectivités prévus par le pacte de responsabilité menacent directement la fonction publique territoriale. Ces projets signifieraient une aggravation de l'étranglement financier des communes, des transferts massifs de compétences et de personnels, des mutualisations de services entre collectivités, des suppressions massives de postes, des remises en cause statutaires sans précédent...

Le combat pour le retrait de ces projets au plan national et contre les mesures qui en découlent au plan local appelle plus que jamais à s'organiser.

Notamment, des élections professionnelles auront lieu le 4 décembre 2014 en vue du renouvellement des instances paritaires (CTP, CHSCT, CAP). La représentation des élus CGT va s'y jouer pour les 4 prochaines années. Les actions récentes au sein de ces instances ont démontré la nécessité et l'efficacité du syndicat CGT des agents territoriaux de Pierrefitte pour défendre les intérêts des agents. Par votre soutien et vos voix, le jour de l'élection, vous permettrez que la CGT sorte renforcée de ces élections professionnelles pour pouvoir continuer d'agir à vos côtés.

REJOIGNEZ LA CGT !

Bulletin d'adhésion à la CGT, à envoyer au syndicat

Nom..... Prénom

ServiceLieu de travail..

.....

Téléphone professionnelTéléphone personnel.....

Mél

Adresse personnelle.....

.....